

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2018



ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30 juin 2018

Société anonyme au capital de 691 684,40 euros

Siège social : 115 avenue Lacassagne

69003 Lyon, France

487 647 737 RCS Lyon

Situation Semestrielle au 30 juin 2018

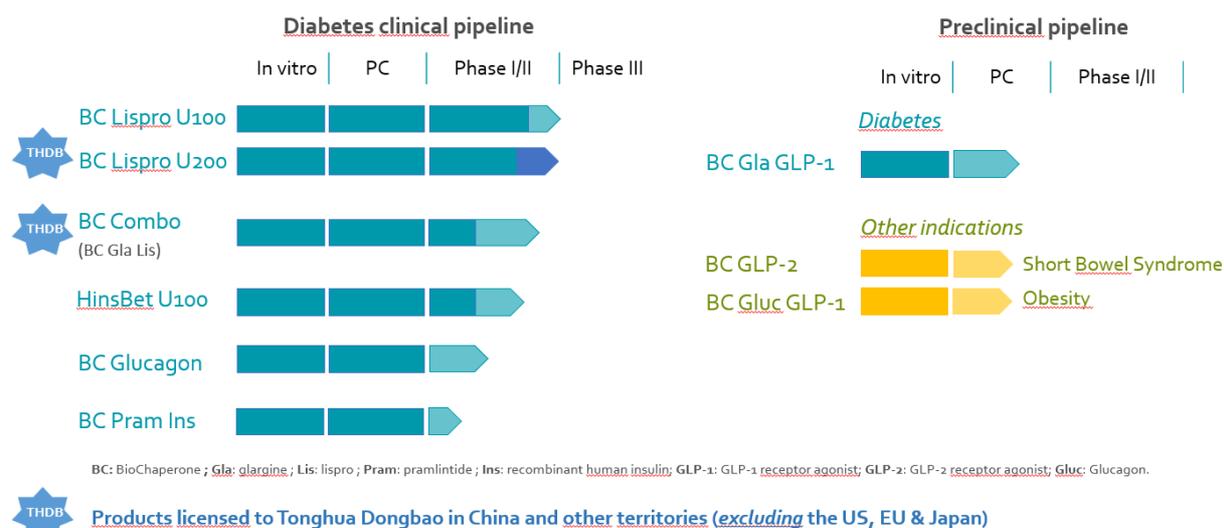
Les comptes condensés semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 18 juillet 2018. Ils ont été examinés par le comité d'audit le 17 juillet 2018 et ont fait l'objet d'un examen limité par nos commissaires aux comptes.

ADOCIA EN QUELQUES MOTS

Adocia est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de formulations innovantes de protéines et de peptides thérapeutiques déjà approuvés pour le traitement du diabète et d'autres maladies métaboliques. Dans le domaine du diabète, le portefeuille de produits injectables d'Adocia est l'un des plus larges et des plus différenciés de l'industrie et comprend six produits en phase clinique. Adocia a également récemment étendu son portefeuille au développement de traitements pour l'obésité et le syndrome du grêle court.

La plateforme technologique brevetée BioChaperone® vise à améliorer l'efficacité et/ou la sécurité des protéines thérapeutiques tout en facilitant leur utilisation par les patients. Adocia personnalise BioChaperone à chaque protéine pour une application donnée. Le pipeline clinique d'Adocia comprend cinq formulations innovantes d'insuline pour le traitement du diabète : deux formulations ultra-rapides d'insuline analogue lispro (BioChaperone Lispro U100 et U200), une formulation à action rapide d'insuline humaine (HinsBet U100), une combinaison d'insuline lente glargine et de l'insuline à action rapide lispro (BioChaperone Combo) et une combinaison prandiale d'insuline humaine avec l'analogue d'amyline pramlintide (BioChaperone Pram Insuline). Il inclut également une formulation aqueuse de glucagon humain (BioChaperone Glucagon) pour le traitement de l'hypoglycémie. Le pipeline préclinique d'Adocia comprend des combinaisons d'insuline glargine avec des agonistes du récepteur au GLP-1 (BioChaperone® Glargine GLP-1) pour le traitement du diabète, une combinaison prête à l'emploi de glucagon et d'un agoniste du récepteur au GLP-1 (BioChaperone Glucagon GLP-1) pour l'obésité et une formulation aqueuse prête à l'emploi de teduglutide (BioChaperone Teduglutide) pour le syndrome du grêle court.

PIPELINE ADOCIA



Adocia et le leader Chinois de l'insuline Tonghua Dongbao ont récemment conclu une alliance stratégique. En avril 2018, Adocia a accordé à Tonghua Dongbao deux licences pour le développement et la commercialisation de BioChaperone Lispro et de BioChaperone Combo en Chine et dans d'autres territoires d'Asie et du Moyen-Orient. Les licences incluent un paiement initial de 50 millions de dollars, des paiements d'étape de développement pouvant atteindre 85 millions de dollars et des redevances à deux chiffres sur les ventes. En juin 2018, Tonghua Dongbao a convenu de produire et d'approvisionner Adocia en ingrédients pharmaceutiques insuline lispro et en insuline glargine dans le monde entier, à l'exception de la Chine, pour soutenir le développement du portefeuille d'Adocia sur ces territoires.

Adocia a pour but de délivrer "Des médicaments innovants pour tous, partout."

Pour en savoir plus sur Adocia, rendez-vous visite sur www.adocia.com

Basée à Lyon et cotée en Bourse sur Euronext Paris, Adocia comptait 129 collaborateurs au 30 juin 2018.

EVENEMENTS DU PREMIER SEMESTRE 2018

>4 Janvier

Extension de BioChaperone® à d'autres applications : BC GLP-2, BC Glucagon GLP-1

>18 Janvier

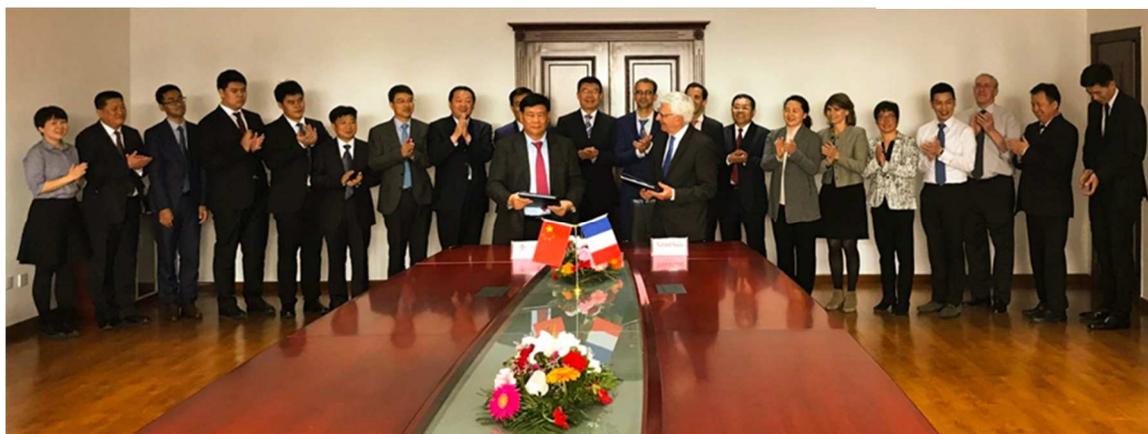
Résultats principaux positifs d'une étude de dose-proportionnalité de BioChaperone® Combo chez des personnes diabétiques de type 2

>16 Avril

1^{ère} étude clinique de BioChaperone® Pramlintide Insuline, chez des personnes avec un diabète de type 1

>26 Avril

Adocia et Tonghua Dongbao annoncent une alliance stratégique sur BioChaperone® Combo et BioChaperone® Lispro en Chine



>1er Juin

Adocia et Tonghua Dongbao annoncent des accords globaux d'approvisionnement en insuline lispro et en insuline glargine

>22-26 juin

Adocia présente six abstracts à l'occasion des 78èmes Sessions Scientifiques de l'American Diabetes Association®





SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	10
1.1	Eléments financiers synthétiques	10
1.2	Faits marquants du 1^{er} semestre 2018	11
1.3	Evènements postérieurs au 30 juin 2018	12
1.4	Résultats financiers	13
1.5	Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice	15
1.6	Relations avec les parties liées	15
2	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	18
2.1	Comptes consolidés condensés	18
2.2	Méthodes et principes comptables	22
2.3	Notes aux états financiers consolidés semestriels	25
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2018	42
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION	48





Chapitre 1

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	10
1.1	Eléments financiers synthétiques	10
1.2	Faits marquants du 1^{er} semestre 2018	11
1.3	Evènements postérieurs au 30 juin 2018	12
1.4	Résultats financiers	13
1.4.1	Produits opérationnels	13
1.4.2	Les charges opérationnelles	13
1.4.3	Eléments de bilan	15
1.5	Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice	15
1.6	Relations avec les parties liées	15

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 Eléments financiers synthétiques

Le tableau ci-après résume les comptes semestriels consolidés condensés établis pour les périodes de 6 mois se terminant le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017 :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Chiffre d'affaires	32 801	19 469
Subventions, crédit d'impôt recherche et autres	3 303	3 652
Produits opérationnels	36 105	23 121
Charges opérationnelles	(21 784)	(15 840)
RESULTAT OPERATIONNEL	14 321	7 281
RESULTAT FINANCIER NET	453	(210)
Charge d'impôt	(4 135)	(21)
RESULTAT NET	10 639	7 050

Les résultats de la Société au 30 juin 2018 se caractérisent par les principaux éléments suivants :

- **Un chiffre d'affaires de 32,8 millions d'euros** qui provient essentiellement des accords de licences signés avec la société Tonghua Dongbao (THDB) fin avril 2018.

Le paiement initial (« upfront payment ») non remboursable de 50 millions de dollars prévus à la signature du contrat, soit 41,1 millions d'euros est reconnu partiellement en chiffre d'affaires (32,8 millions d'euros) sur le premier semestre. Il reflète les droits d'utilisation ainsi concédés à THDB pour le développement de BioChaperone Lispro et BioChaperone Combo en Chine et dans certains territoires. Le solde du paiement initial sera reconnu à l'avancement des prestations de services de recherche et développement fournies par Adocia dans le cadre du transfert et du développement des produits.

L'an dernier, le chiffre d'affaires du premier semestre 2017 avait été impacté par la fin de la collaboration avec Eli Lilly qui avait conduit à la reconnaissance en revenus du solde non encore amorti du paiement initial de 50 millions de dollars reçu en 2014.

- **Les charges opérationnelles** des six premiers mois de 2018 qui s'élèvent à 21,8 millions d'euros en augmentation de 6 millions d'euros par rapport aux six premiers mois 2017. L'augmentation s'explique à hauteur de 4 millions d'euros par les frais juridiques engagés dans le cadre des deux procédures d'arbitrage lancées à l'encontre d'Eli Lilly et à hauteur de 2 millions d'euros par l'augmentation des dépenses de personnel.
- **Un résultat net avant impôt** s'élève donc à 10,7 millions d'euros conduisant à une charge d'impôts de 4,1 millions d'euros.
- **Une situation financière solide** : avec l'encaissement fin avril 2018 du paiement reçu de Tonghua Dongbao à hauteur de 45 millions de dollar ou 37,1 millions d'euros (net de retenue à la source), la Société affiche une situation de trésorerie au 30 juin 2018 de près de 56 millions d'euros à comparer à 34,8 millions d'euros au 1er janvier 2018.

La consommation de trésorerie, hors encaissement de Tonghua Dongbao, s'élève pour les six premiers mois de l'année à 16 millions d'euros comparé à 13,6 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'année 2017 (retraité de l'encaissement mi-juin 2017 de 7,8 millions d'euros de crédit d'impôt recherche généré sur l'exercice 2016). L'augmentation de la consommation de trésorerie s'explique principalement par les frais juridiques liés aux deux arbitrages en cours.

L'encaissement du crédit d'impôt recherche sur les dépenses 2017 d'un montant de 7,5 millions d'euros est attendu sur le troisième trimestre 2018.

- **Les dettes financières** au 30 juin 2018 s'élèvent à 7,9 millions d'euros, en augmentation nette de 0,6 millions d'euros rapport au début d'année reflétant l'augmentation à hauteur de 0,8 millions d'euros de la ligne de trésorerie mise en place pour financer les frais liés aux procédures juridiques en cours, compensée par les remboursements des emprunts contractés pour financer l'acquisition et l'aménagement du bâtiment acquis en 2016.

« Les accords de licence signés avec Tonghua Dongbao cette année nous ont permis d'encaisser un paiement initial significatif qui renforce notre position de trésorerie et nous donne une plus grande visibilité financière. » commente Valérie Danaguezian, Directrice Financière d'Adocia. « En maintenant notre politique de gestion rigoureuse de nos dépenses, notre position de trésorerie solide nous permet d'investir dans le développement de notre portefeuille afin de franchir rapidement les étapes clés que nous nous sommes fixées. »

1.2 Faits marquants du 1^{er} semestre 2018

Le premier semestre de 2018 a été riche d'évènements pour Adocia ; la Société a non seulement fait progresser ses programmes clés dans le diabète, mais a également conclu une alliance stratégique avec Tonghua Dongbao, incluant des accords de licence et des accords d'approvisionnement en insulines. La Société a également étendu l'usage de la technologie BioChaperone® à de nouvelles indications.

En janvier 2018, Adocia a annoncé les résultats principaux positifs d'une étude de proportionnalité à la dose de BioChaperone Combo, sa combinaison d'insuline basale glargine et d'insuline prandiale lispro. Ces résultats positifs sont une étape réglementaire clé du développement de la combinaison innovante d'insulines d'Adocia. A ce jour BioChaperone Combo a été testé dans 5 études cliniques positives de Phase 1/2 chez des personnes avec un diabète de type 1 ou de type 2 et a systématiquement montré une action prandiale plus rapide et une action basale plus longue que l'insuline prémix standard (Humalog® Mix25™, Eli Lilly).

Début avril 2018, Adocia a initié la première étude clinique chez l'homme de BioChaperone Pramlintide Insuline, une combinaison innovante de l'analogue d'amyline pramlintide (approuvé aux Etats-Unis pour le traitement du diabète sous le nom de Symlin®, AstraZeneca) et d'insuline recombinante humaine. Chez les personnes sans diabète, l'amyline est co-sécrétée avec l'insuline et les deux hormones ont des effets synergiques. Alors que l'insuline agit en promouvant la capture du glucose dans les cellules depuis le flux sanguin, l'amyline agit à différents niveaux pour réguler l'apparition de glucose dans le sang ; en effet l'amyline promeut la satiété, ralentit le rythme de la vidange gastrique et inhibe la sécrétion de glucagon. En combinant un analogue d'amyline et une insuline prandiale dans le même traitement, Adocia espère offrir aux personnes avec un diabète un contrôle glycémique plus précis que celui atteint avec l'insuline seule, sans augmenter le nombre d'injections. Les résultats préliminaires de cette étude, qui recrute 24 personnes avec un diabète de type 1, sont attendus au Q3 18.

En avril 2018, Adocia a annoncé avoir conclu une alliance stratégique avec le leader de l'insuline Chinois Tonghua Dongbao (THDB), selon laquelle Adocia accordait les droits exclusifs de développement et de commercialisation à THDB sur BioChaperone® Combo, sa combinaison à ratio fixe d'insuline glargine et d'insuline lispro, et sur BioChaperone® Lispro, sa formulation ultra-rapide d'insuline lispro, en Chine et dans d'autres territoires d'intérêt pour THDB. Selon les termes des accords, THDB est responsable des futurs développements, production et commercialisation de BioChaperone Combo et BioChaperone Lispro en Chine et dans certains autres pays. L'accord prévoyait un paiement initial total de 50 millions de dollars, dont 40

millions de dollars pour BioChaperone Combo et 10 millions de dollars pour BioChaperone Lispro. De plus, Adocia est éligible à recevoir des paiements d'étape pouvant atteindre 85 millions de dollars, dont 50 millions de dollars pour BioChaperone Combo et 35 millions de dollars pour BioChaperone Lispro. Enfin, Adocia pourrait recevoir des royalties à deux chiffres sur les ventes de ces deux produits sur les territoires concernés. THDB remboursera Adocia de certaines dépenses de recherche et développement pendant la durée du contrat. Adocia reste responsable du développement et de la fabrication des excipients pharmaceutiques BioChaperone®.

Adocia conserve également les droits de développer et de licencier BioChaperone Lispro et BioChaperone Combo au niveau mondial dans tous les territoires non couverts par les présents accords, notamment aux Etats-Unis, en Europe et au Japon.

En juin 2018, Adocia a annoncé une extension de cette alliance stratégique selon laquelle THDB produira et fournira à Adocia les ingrédients pharmaceutiques (API) insulines lispro et glargine pour soutenir le développement des produits d'Adocia en dehors de la Chine. En tant que leader local de l'insuline en Chine, THDB commercialise déjà des produits à base d'insuline humaine et développe plusieurs analogues d'insuline. Notamment, son insuline glargine est en cours d'approbation commerciale en Chine et son insuline lispro devrait prochainement entrer en essais de Phase 3 dans ce pays. L'insuline lispro de THDB est produite dans la même usine que l'insuline humaine utilisée dans ses produits commerciaux ; cette usine a récemment passé avec succès un audit aux standards cGMP permettant l'entrée de l'insuline humaine de THDB en études de Phase 3 en Europe.

Début janvier 2018, Adocia avait également annoncé l'extension de l'usage de la plateforme technologique BioChaperone pour permettre le développement de traitements innovants dans le domaine gastrointestinal (BioChaperone GLP-2) et de l'obésité (BioChaperone Glucagon GLP-1). Les deux projets, actuellement en études précliniques, tirent profit de l'expertise en formulation de protéines que la Société a acquise pendant le développement de ses projets sur le diabète.

Enfin, sur le plan juridique, Adocia a poursuivi les deux arbitrages lancés à l'encontre d'Eli Lilly & Co (« Lilly »). La première procédure porte sur un montant d'environ 11 millions USD et d'autres réparations spécifiques relatifs aux changements apportés par Lilly au plan de développement au cours de la collaboration. La procédure est terminée et la société est dans l'attente du jugement.

La seconde procédure porte sur le détournement et l'utilisation abusive d'informations confidentielles et de découvertes appartenant à Adocia, ainsi que de la violation par Lilly d'accords de collaboration et de confidentialité. Adocia réclame des dommages et intérêts d'un montant supérieur à 200 millions de dollars, ainsi que d'autres réparations spécifiques. Les audiences sont désormais prévues pour la fin de l'année avec un jugement attendu sur le deuxième trimestre 2019.

1.3 Evènements postérieurs au 30 juin 2018

Néant

1.4 Résultats financiers

1.4.1 Produits opérationnels

Le tableau suivant présente le détail des produits opérationnels pour chacune des périodes :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Chiffre d'affaires (a)	32 801	19 469
Contrat de recherche et de collaboration	0	650
Revenues des licences	32 801	18 819
Subvention, crédit d'impôt recherche et autres (b)	3 303	3 652
PRODUITS OPERATIONNELS (a) + (b)	36 105	23 121

Les produits opérationnels proviennent principalement des accords de collaboration et de licence ainsi que du financement public des dépenses de recherche. Au 30 juin 2018, ils s'élevaient à 36,1 millions d'euros comparé à 23,1 millions d'euros l'an dernier sur la même période.

Le chiffre d'affaires d'un montant de 32,8 millions d'euros s'explique essentiellement par les accords de licences signés avec la société Tonghua Dongbao (THDB) fin avril 2018.

Le paiement initial (« upfront payment ») non remboursable de 50 millions de dollars prévus à la signature du contrat, soit 41,1 millions d'euros est reconnu partiellement en chiffre d'affaires (32,8 millions d'euros) sur le premier semestre. Il reflète les droits d'utilisation ainsi concédés à THDB pour le développement de BioChaperone Lispro et BioChaperone Combo en Chine et dans certains territoires. Le solde du paiement initial sera reconnu à l'avancement des prestations de services de recherche et développement fournies par Adocia dans le cadre du transfert et du développement des produits.

L'an dernier, le chiffre d'affaires du premier semestre 2017 avait été impacté par la fin de la collaboration avec Eli Lilly qui avait conduit à la reconnaissance en revenus du solde non encore amorti du paiement initial de 50 millions de dollars reçu en 2014.

Les autres produits opérationnels sont constitués du Crédit d'Impôt Recherche qui s'élève 3,3 millions d'euros à fin juin 2018, comparé à près de 3,7 millions d'euros au premier semestre 2017. La diminution est en ligne avec le montant moindre des dépenses de recherche et de développement enregistrées sur ce semestre.

1.4.2 Les charges opérationnelles

Le tableau suivant présente le détail des charges opérationnelles par fonction pour chacune des périodes :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(13 134)	(12 547)
Frais généraux	(8 650)	(3 293)
CHARGES OPERATIONNELLES	(21 784)	(15 840)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement, les coûts de sous-traitance (dont études précliniques et essais cliniques), les coûts de propriété intellectuelle, les achats de matériels (réactifs et autres consommables), de produits pharmaceutiques et autres matières premières. Ces dépenses restent stables entre les deux périodes avec un

montant de près de 13 millions d'euros. Retraité des frais juridiques liés aux arbitrages, ces dépenses de recherche et développement représentent près de 75% des charges opérationnelles au 30 juin 2018.

Les frais administratifs et frais généraux incluent les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que les coûts de prestation de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société, et de sa filiale aux Etats-Unis. Ils se sont élevés à 8,7 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 3,5 millions d'euros au 30 juin 2017. Cette hausse de 5,4 millions d'euros s'explique principalement, à hauteur de 3,8 millions d'euros, par l'augmentation des prestations juridiques engagées par la Société pour conduire les arbitrages en cours et à hauteur de 1 million d'euros par l'augmentation des dépenses de personnel, notamment suite au versement de primes de performance aux salariés, suite à la signature du partenariat avec la société chinoise Tonghua Dongbao, Fin 2017, compte tenu de la situation financière de la Société et dans le cadre d'une politique salariale prudente, les primes et salaires de l'ensemble du personnel avaient été gelés.

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles courantes par nature de dépenses, pour chacune des deux périodes :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Achats consommés	(1 122)	(909)
Charges de personnel	(7 668)	(5 441)
Paievements en actions	(658)	(1 051)
Charges externes	(11 477)	(7 824)
Impôts et taxes	(234)	(100)
Dotations aux amortissements et provisions	(623)	(515)
CHARGES OPERATIONNELLES	(21 784)	(15 840)

Les achats consommés de matières, produits et fournitures ont augmenté entre les deux périodes de près de 24% pour se situer à 1,1 millions d'euros. Cette hausse s'explique essentiellement par les achats de matières premières nécessaires à la fabrication de lot cliniques.

Les charges de personnel se sont élevées à 7,7 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 5,4 millions d'euros au 30 juin 2017. Les effectifs moyens se sont maintenus à un niveau comparable, passant de 126,1 Equivalents Temps Plein (ETP) en 2017 à 125,1 ETP en 2018. La hausse des dépenses de personnel s'explique principalement par le versement de primes de performance aux salariés, suite à la signature du partenariat avec la société chinoise.

Le poste paiements en actions de 0,7 million d'euros au 30 juin 2018 intègre principalement l'impact des plans mis en place les années précédentes. La diminution de 0,4 million d'euros de ce poste s'explique par l'arrivée à échéance de plusieurs plans de paiements en actions en 2017. En application des normes IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur des instruments de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés. Ces éléments sont sans impact sur les comptes sociaux ni sur la trésorerie de la Société.

Les charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux. Ces dépenses s'élèvent à 11,5 millions d'euros au 30 juin 2018, en hausse de 3,7 millions d'euros par rapport à la même période en 2017. Cela s'explique essentiellement par l'intensification des prestations juridiques en lien avec les deux procédures juridiques en cours.

Les impôts et taxes s'établissent à 0,2 million d'euros au 30 juin 2018 contre 0,1 million d'euros au 30 juin 2017.

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 0,6 million d'euros au 30 juin 2018 et ont augmenté de 0,1 million par rapport au 30 juin 2017 du fait du reclassement de la provision pour écart de conversion actif dans le résultat courant.

1.4.3 Eléments de bilan

<i>En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS</i>	30/06/2018	31/12/2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 885	34 778
Total actif	81 889	53 761
Capitaux propres	48 045	36 857
Dettes financières	7 876	7 336

Avec l'encaissement fin avril 2018 du paiement reçu de Tonghua Dongbao à hauteur de 45 millions de dollars ou 37,1 millions d'euros (net de retenue à la source), la Société affiche une situation de trésorerie au 30 juin 2018 de près de 56 millions d'euros à comparer à 34,8 millions d'euros au 1er janvier 2018.

Les capitaux propres consolidés passent de 36,9 millions d'euros au 1^{er} janvier 2018 à 48 millions d'euros à fin juin 2018, l'augmentation correspondant au résultat bénéficiaire du premier semestre 2018.

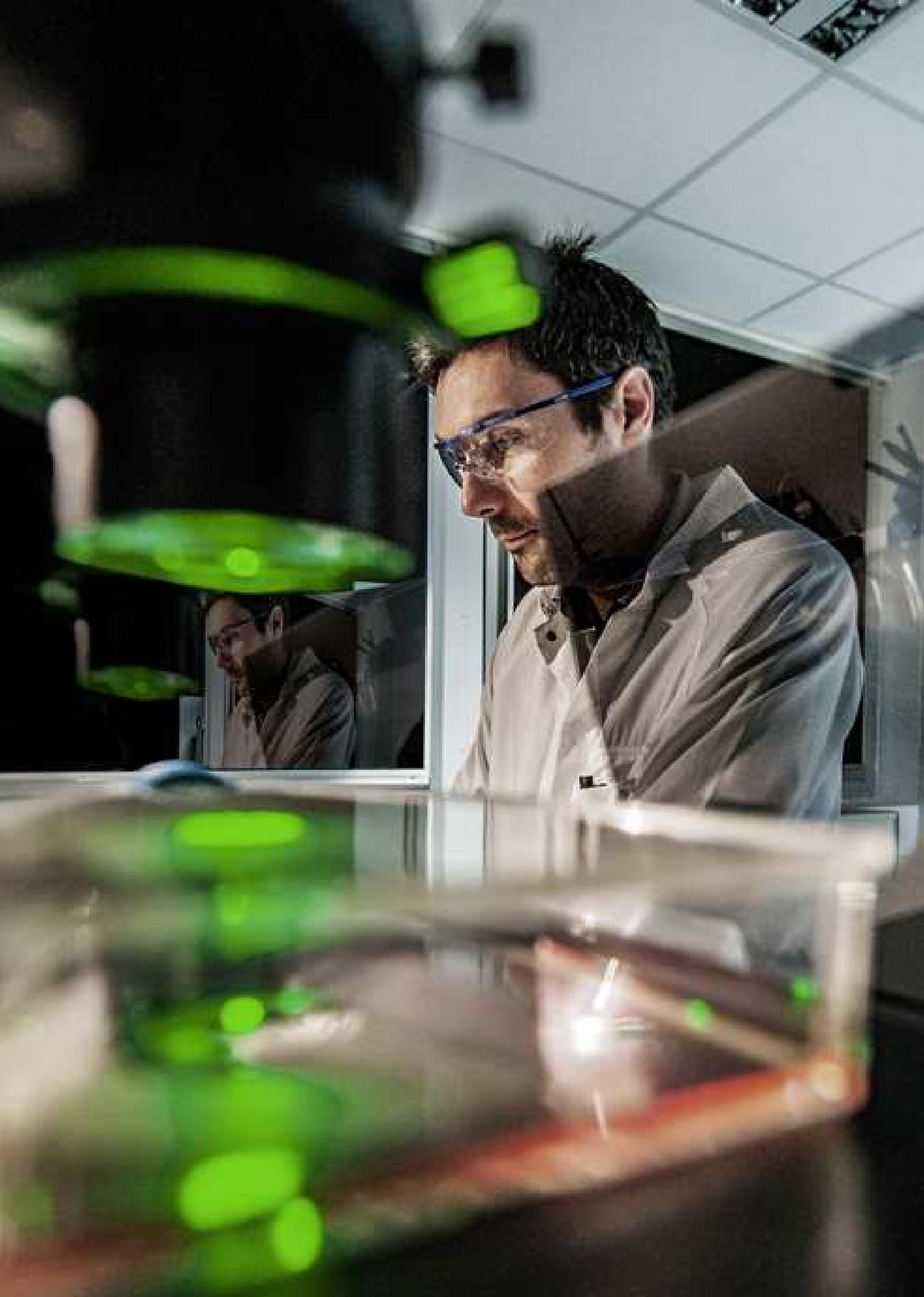
Les dettes financières au 30 juin 2018 s'élèvent à 7,9 millions d'euros, en augmentation nette de 0,5 million d'euros par rapport au début d'année reflétant l'augmentation à hauteur de 0,8 million d'euros de la ligne de trésorerie mise en place pour financer les frais liés aux procédures juridiques en cours, compensée par les remboursements des emprunts contractés pour financer l'acquisition et l'aménagement du bâtiment acquis en 2016.

1.5 Risques et incertitudes concernant l'activité de la Société pour le deuxième semestre de l'exercice

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.5 du document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2017 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 19 avril 2018. Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société.

1.6 Relations avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en note 19 du chapitre 2.3





Chapitre 2

2. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES	18
2.1 Comptes consolidés condensés	18
2.1.1 Bilan consolidé, IFRS	18
2.1.2 Compte de résultat consolidé IFRS	19
2.1.3 Variation des capitaux propres IFRS	20
2.1.4 Tableau de flux de trésorerie IFRS	21
2.1.5 Analyse détaillée du BFR	21
2.2 Méthodes et principes comptables	22
2.2.1 Base de préparation des états financiers	22
2.2.2 Méthodes comptables	22
2.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations	24
2.2.4 Principes de consolidation	24
2.3 Notes aux états financiers consolidés semestriels	25

2 ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONDENSES

2.1 Comptes consolidés condensés

2.1.1 Bilan consolidé, IFRS

Actif IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2018	31/12/2017
Actif courant		73 167	44 692
Stocks		81	99
Clients et comptes rattachés	3	1	30
Impôts différés	2	4 109	
Autres actifs courants	4	13 091	9 785
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	55 885	34 778
Actif non courant		8 722	9 069
Autres immobilisations incorporelles		77	65
Terrains	1	2 032	2 032
Aménagements de terrain	1	163	169
Bâtiments et constructions	1	3 832	3 939
Matériel de Laboratoire	1	1 048	1 253
Autres immobilisations corporelles	1	1 532	1 582
Actifs financiers		38	28
TOTAL ACTIF		81 889	53 761

Passif et capitaux propres IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2018	31/12/2017
Passif courant		23 425	8 882
Dettes financières court terme	7	2 441	1 555
Autres passifs financiers courants	7	165	236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	7 434	4 931
Autres passifs courants	9	13 384	2 160
Passif non courant		10 420	8 022
Dettes financières long terme	7	5 435	5 781
Provisions à long terme	8	2 420	2 241
Autres passifs non courants		2 564	
Capitaux propres	6	48 045	36 857
Capital social		692	691
Prime d'émission		78 558	78 868
Ecart de conversion du groupe		61	(14)
Réserves - part du groupe		(41 904)	(34 138)
Résultat - part du groupe		10 639	(8 550)
TOTAL PASSIF		81 889	53 761

2.1.2 Compte de résultat consolidé IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Produits opérationnels		36 105	23 121
Chiffre d'affaires	11	32 801	19 469
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	12	3 303	3 652
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	13-14	(21 161)	(15 326)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	15	(623)	(515)
RESULTAT OPERATIONNEL	10	14 321	7 281
Produits financiers		663	81
Charges financières		(210)	(291)
RESULTAT FINANCIER	16	453	(210)
RESULTAT AVANT IMPÔT		14 774	7 071
Charge d'impôt		(4 135)	(21)
RESULTAT NET		10 639	7 050
Résultat de base par action (€)	17	1,5	1,0
Résultat dilué par action (€)		1,4	1,0
RESULTAT NET PART DU GROUPE		10 639	7 050
Ecart actuariel sur IFC		0	0
Impôts différés		0	0
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		0	0
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		10 639	7 050

2.1.3 Variation des capitaux propres IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions	Montants	Primes liées au capital	Réserves	Autres éléments du résultat global (OCI)	Résultat de la période	Total Capitaux Propres
SOLDE AU 31/12/2017	6 910 753	691	78 867,669	(32 971)	(1 181)	(8 550)	36 857
Résultat de l'exercice 2018						10 639	10 639
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel					0		0
Résultat global de la période					0	10 639	10 639
Affectation du résultat 2017				(8 550)		8 550	
Emission d'actions gratuites et exercice d'instruments de capitaux propres (BSA/BSPCE)	6 091	1	1				2
Paiement fondé sur des actions				784			784
Contrat de liquidité - neutralisation des actions propres			(311)	68			(243)
Autres				8			8
Total des relations avec les actionnaires	6 091	1	(310)	(7 691)		8 550	550
SOLDE AU 30/06/2018	6 916 844	692	78 558	(40 662)	(1 181)	10 639	48 045

2.1.4 Tableau de flux de trésorerie IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Résultat net	10 639	7 050
Dotation nette aux amortissements & provisions (hors actif circulant)	623	515
Plus ou moins-value de cession d'actifs immobilisés	0	0
Charges et produits calculés	173	1 638
Impôts versés	(2)	(16)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	11 433	9 187
Coût de l'endettement financier net	579	(26)
Variation des produits constatés d'avance	8 291	(18 819)
Variation du BFR	609	5 092
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	20 912	(4 566)
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	(137)	(1 309)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles	0	43
Acquisitions d'actifs financiers non courants	0	
Cession d'actifs financiers non courants	0	
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(250)	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(387)	(1 266)
Augmentation de capital	2	40
Nouveaux emprunts et avances remboursables	887	268
Remboursements d'emprunts et d'avances remboursables	(305)	(233)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	583	76
VARIATION DE LA TRESORIE NETTE	21 107	(5 756)
Trésorerie d'ouverture	34 778	58 037
Trésorerie de clôture	55 885	52 280

2.1.5 Analyse détaillée du BFR

<i>En milliers d'euros</i>	Variation 2018 / 2017
Stock	(14)
Clients et comptes rattachés	(29)
Autres créances et avances	7 316
Charges constatées d'avance / autres créances	99
Fournisseurs et comptes rattachés	(2 482)
Autres dettes	(5 498)
VARIATION DU BFR	(609)

Composantes de la trésorerie nette consolidée analysée par nature et rapprochement avec le bilan :

En milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement (échéance < 3 mois)	7 089	8 090
Disponibilités	48 796	26 687
TRESORERIE NETTE	55 885	34 778

2.2 Méthodes et principes comptables

2.2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés résumés du premier semestre 2018, arrêtés par le conseil d'administration du 18 juillet 2018 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2018 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2017 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 et présentés au paragraphe 4.1.6.2 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 avril 2018, à l'exception de l'application de la norme IFRS 15 détaillée dans le paragraphe 2.2.2 ci-dessous.

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue compte tenu de la capacité financière (trésorerie disponible) au regard de ses besoins de financement pour les 12 prochains mois.

2.2.2 Méthodes comptables

Commentaire général

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2018 :

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2018

- IFRS 9 - Instruments Financiers
- IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients
Compte tenu de l'absence d'impact significatif lié à la mise en place de cette norme, la Société a choisi de l'appliquer selon la méthode rétrospective partielle. Se référer au paragraphe suivant « Application d'IFRS 15 » pour plus d'informations.
- Clarifications à IFRS 15
- IFRIC 22 - Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée
- Amendements à IFRS 2 - Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Amendements à IFRS 4 - Application d'IFRS 9 avec IFRS 4
- Amendements à IAS 40 - Transferts d'immeubles de placement
- Amélioration des IFRS (cycle 2014-2016)

Ces nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Normes, amendements de normes et interprétations non encore adoptés par la Société

Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne mais non encore obligatoires pour les comptes semestriels 2018

- IFRS 16 - Locations
- Amendements à IFRS 9 - Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative

Normes et interprétations publiées par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2018

- IFRS 14 - Comptes de report réglementaires
- IFRS 17 - Contrats d'assurances
- IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux
- Amendements à IAS 28 – Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises
- Amendements à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation de régime
- Amélioration des IFRS (cycle 2015-2017)

La Société est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers, à l'exception d'IFRS 16.

Application d'IFRS 15 au 1er janvier 2018

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Société adopte la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ». IFRS 15 remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18 et SIC 31).

L'application de cette nouvelle norme n'a pas entraîné de retraitement au 1^{er} janvier 2018 puisque qu'aucun contrat conclu avec un client n'était en cours à cette date.

Actuellement, le chiffre d'affaire de la Société provient essentiellement de la vente de licences et de prestations de services de recherche et développement.

Les licences concédées par la Société correspondent à des droits d'utilisation. Le revenu issu de la vente de ces licences est reconnu immédiatement à la date à partir de laquelle le client peut commencer à utiliser la licence.

Lorsque la rémunération d'une licence se fait sous la forme d'un paiement d'étape dépendant de la réalisation d'un objectif de développement, réglementaire ou commercial, le revenu correspondant est reconnu lorsque l'atteinte de l'objectif devient hautement probable.

Lorsque la rémunération d'une licence se fait sous la forme de royalties, calculées sur les ventes réalisées par le client, la société applique l'exception prévue par la norme IFRS 15 à la règle générale d'évaluation des paiements variables. Les royalties sont alors constatées en chiffre d'affaires lorsque les ventes du client sont réalisées.

La Société fournit des prestations de services de recherche et développement à des clients dans le cadre de projets de développement ayant pour objectif final l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché (AMM). Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est reconnu à l'avancement puisque le client bénéficie du service progressivement pendant la réalisation des travaux. Cet avancement est calculé grâce au ratio entre les coûts engagés par la Société au titre des services de recherche et développement réalisés dans le cadre du contrat et le budget estimé total pour la durée de ce dernier.

Si la licence et les services sont vendus ensemble, le prix du contrat est alloué aux différents éléments du contrat selon le prorata obtenu par comparaison de leur juste prix respectif.

Dans le cas où les coûts liés à l'un des éléments du contrat ne seraient pas couverts par les revenus calculés à partir des justes valeurs, la méthode résiduelle sera alors appliquée.

2.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2017. Ces hypothèses relèvent notamment d'IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions ») et, pour la première année, celles liées à IFRS 15 (« Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »).

2.2.4 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont Adocia détient directement ou indirectement le contrôle. Le contrôle est apprécié, conformément à IFRS10, sur la base de trois critères : le pouvoir, l'exposition aux rendements variables et le lien entre pouvoir et ces rendements.

En mars 2015, la Société a créé une filiale dénommée Adocia Inc. détenue à 100% et consolidée à fin décembre 2017 par intégration globale.

L'entrée de la filiale Adocia Inc. dans le périmètre de consolidation est effective à la date de création. Ses produits et charges sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date de création.

Toutes les transactions entre la filiale Adocia Inc. et la Société ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les états financiers de la Société sont établis en euros qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société mère et de sa filiale.

La méthode utilisée par la Société est celle du taux de clôture. Elle consiste ainsi à convertir les postes du bilan au taux de clôture et les éléments du résultat au taux moyen de l'exercice ; les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

2.3 Notes aux états financiers consolidés semestriels

NOTE 1	Immobilisations corporelles
NOTE 2	Compléments d'information relatifs aux impôts différés
NOTE 3	Créances clients
NOTE 4	Autres actifs courants
NOTE 5	Classement et juste valeur des actifs financiers
NOTE 6	Capitaux propres
NOTE 7	Dettes financières
NOTE 8	Provisions
NOTE 9	Fournisseurs et autres passifs courants
NOTE 10	Résultat opérationnel
NOTE 11	Chiffre d'affaires
NOTE 12	Autres revenus
NOTE 13	Autres achats et charges externes
NOTE 14	Charges de personnel
NOTE 15	Amortissements et pertes de valeur
NOTE 16	Résultat financier
NOTE 17	Résultat par action
NOTE 18	Parties liées et rémunération des mandataires sociaux
NOTE 19	Engagements hors bilan

NOTE 1 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	Acquisition / Dotation	Cession / Reprise	30/06/2018
Terrain	2 032			2 032
Aménagement de terrain	170	3		172
Construction	4 276			4 276
Matériel de laboratoire	3 514	28	(2)	3 540
Agencement et installations	1 970	72		2 041,468
Mobilier Matériel de bureau	1 202	37		1 239
VALEUR COMPTABLE BRUTE	13 164	139	(2)	13 301
Terrain	0			0
Aménagement de terrain	1	9		9
Construction	336	107		443
Matériel de laboratoire	2 262	233	(2)	2 493
Agencement et installations	782	70		852,730
Mobilier Matériel de bureau	804	88		893
AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION	4 184	507	(2) 0	4 690
Terrain	2 032			2 032
Aménagement de terrain	169	(6)		163
Construction	3 939	(107)		3 833
Matériel de laboratoire	1 253	(205)		1 048
Agencement et installations	1 187	2		1 189
Mobilier Matériel de bureau	396	(51)		343
VALEUR COMPTABLE NETTE	8 976	(368)	0	8 608

Les immobilisations corporelles nettes diminuent de 0,4 million d'euros entre décembre 2017 et juin 2018 reflétant la dépréciation du matériel existant et le faible niveau d'investissement sur la période.

NOTE 2 Compléments d'information relatifs aux impôts différés

La Société n'est pas en mesure de déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber son déficit cumulé. Dès lors, aucun actif d'impôt différé relatif à ces déficits n'a été reconnu.

Pour rappel, le montant des déficits fiscaux reportable au 1er janvier 2018, s'élève à près de 95,9 millions d'euros. Ce report déficitaire n'est pas limité dans le temps.

En revanche, le montant de retenue à la source lié au paiement initial de la société Tonghua Dongbao a généré un crédit d'impôt que la Société prévoit d'imputer sur l'impôt sur les sociétés 2018. En conséquence, un impôt différé actif a été reconnu dans les actifs courants au 30 juin 2018 à hauteur de 4,1 million d'euros.

NOTE 3 Créances clients

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Créances clients brutes	1	30
Dépréciation		
VALEUR NETTE TOTALE	1	30

NOTE 4 Autres actifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Crédit d'impôt recherche	10 752	7 535
Créances de TVA	842	861
Fournisseurs débiteurs	229	298
Charges constatées d'avance	748	649
Impôt sur les sociétés	333	333
Divers	187	108
VALEUR NETTE TOTALE	13 091	9 785

L'intégralité des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création. Elle comptabilise ainsi en créance en fin de période le montant du crédit d'impôt calculé sur les dépenses éligibles de la période en cours. Au 30 juin 2018, la créance de Crédit d'Impôt Recherche calculée sur les dépenses de recherche et développement encourus au premier semestre 2018 s'élève à 3,2 millions d'euros. Le montant de 7,5 millions d'euros correspondant aux dépenses de l'exercice 2017 figure également en créances à fin juin, le remboursement étant attendu sur le troisième trimestre 2018.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des dépenses courantes.

La créance de carry-back au 30 juin 2018 est née de l'imputation d'une partie du déficit fiscal de la Société au 31 décembre 2015 sur le résultat de l'exercice précédent, générant ainsi une créance d'impôt (carry-back) de 0,3 million d'euros.

Le poste divers comprend les créances sociales et autres créditeurs divers.

Note 5 Classement et juste valeur des actifs financiers

Les seuls actifs financiers à la juste valeur sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, composés de FCP, comptes à terme cotés sur un marché actif et compte rémunéré : ils constituent ainsi des actifs financiers à la juste valeur de niveau 1.

Note 6 Capitaux propres

Afin de faciliter la lecture entre les périodes, le nombre d'actions a été retraité pour tenir compte de la décision prise par l'Assemblée générale du 24 octobre 2011 de diviser par 10 la valeur nominale des actions composant le capital social et d'attribuer 10 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune pour une action d'une valeur nominale de 1 euro anciennement détenue.

Capital social

La Société a été créée le 22 décembre 2005. Le capital de l'intégralité des actions émises a été libéré.

La société détient des actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité.

Suite à l'introduction en bourse, les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires et les BSA Ratchet sont devenus caduques.

Etats financiers semestriels condensés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital de la Société sur la période.

	Nombre d'actions (*)	dont actions ordinaires	dont actions de préférence - cat. A	dont actions de préférence - cat. B	Nominal (Euros)
AU 1er JANVIER 2007	140 000			140 000	1 400 000
19/10/2007 - Augmentation de capital	93 339		93 339		933 390
20/12/2007 - Augmentation de capital	46 668		46 668		466 680
22/10/2009 - Réduction de valeur nominal					(2 520 063)
22/10/2009 - Augmentation de capital	119 007		119 007		119 007
20/01/2010 - Emission d'actions gratuites	1 050	1 050			1 050
06/04/2010 - Augmentation de capital	5 424		5 424		5 424
06/06/2010 - Emission d'actions gratuites	140	140			140
18/06/2010 - Augmentation de capital	1 283		1 283		1 283
10/12/2010 - Augmentation de capital	37 630		37 630		37 630
04/03/2011 - Emission d'actions gratuites	1 050	1 050			1 050
17/06/2011 - Emission d'actions gratuites	140	140			140
24/10/2011 - Réduction de valeur nominal et augmentation nbre d'actions	4 011 579	21 420	2 730 159	1 260 000	0
15/12/2011 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
14/02/2012 - Emission d'actions IPO	1 592 798	1 592 798			159 280
14/02/2012 - Conversion des actions de préférence en actions ordinaires		4 433 510	(3 033 510)	(1 400 000)	0
07/03/2012 - Emission d'actions gratuites	10 500	10 500			1 050
17/03/2012 - Emission d'actions IPO	130 268	130 268			13 027
15/06/2012 - Emission d'actions gratuites	2 800	2 800			280
19/12/2012 - Emission d'actions gratuites	2 800	2 800			280
26/03/2013 - Emission d'actions gratuites	8 400	8 400			840
18/06/2013 - Emission d'actions gratuites	2 800	2 800			280
13/12/2013 - Emission d'actions gratuites	2 800	2 800			280
02/04/2014 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
07/12/2014 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
15/12/2014 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
12/02/2015 - Exercice de BSA	700	700			70
03/03/2015 - Exercice de BSPCE	700	700			70
27/03/2015 - Exercice de BSPCE	1 400	1 400			140
31/03/2015 - Augmentation capital via placement privé	621 887	621 887			62 189
31/03/2015 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
28/07/2015 - Exercice de BSPCE	2 800	2 800			280
16/12/2015 - Emission d'actions gratuites	1 400	1 400			140
21/06/2016 - Exercice de BSPCE	700	700			70
13/12/2016 - Emission d'actions gratuites	12 700	12 700			1 270
27/06/2017 - Emission d'actions gratuites	2 000	2 000			200
10/12/2017 - Emission d'actions gratuites	36 290	36 290			3 629
13/12/2017 - Emission d'actions gratuites	10 000	10 000			1 000
16/12/2017 - Emission d'actions gratuites	2 700	2 700			270
15/03/2018 - Emission d'actions gratuites	6 000	6 000			600
04/06/2018 - Exercice de stock-options	91	91			9
AU 30 JUIN 2018	6 916 844	6 916 844	0	0	691 684

Bons de souscription d'actions

Des options sur actions ont été attribuées (i) à certains salariés et dirigeants sous formes de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE ») et sous forme de stock-options (« SO ») (ii) à deux administrateurs indépendants du conseil d'administration sous forme de bons de souscription d'actions (« BSA ») et (iii) à des consultants scientifiques sous forme de bons de souscription d'actions (« BSA »).

Les principales caractéristiques de ces plans de rémunération en actions sont détaillées dans le paragraphe 5.1.5 du document de référence 2017.

Les charges d'exploitation relatives aux plans d'options sur actions sont calculées sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres retenus sont les suivants :

- la volatilité tient compte à la fois de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action et observée sur une période glissante de cinq ans, et de la volatilité implicite telle que mesurée par le marché des options. Les périodes correspondant à une volatilité anormale sont exclues des observations ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des emprunts d'État à long terme

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 0,4 million d'euros au 30 juin 2018 contre une charge nulle sur le premier semestre 2017.

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques des plans de paiement donnant droit à des options sur les actions :

Nature du plan	Bénéficiaires	Conditions de performance	Période d'acquisition des options	Prix d'exercice (euros)
BSPCE 2013 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	5,76
BSPCE 2013 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	5,76
BSA 2013	Administrateurs indépendants	Non	jusqu'au 1er janvier 2016	5,88
BSPCE 2014 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2018	34,99
BSPCE 2014 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2019	34,99
BSPCE 2014	Salariés et Dirigeants	Oui	dès réalisation des conditions de performance	34,99
SO 2015 N°1	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2019	55,64
SO 2015 N°2	Salariés	Non	jusqu'au 1er janvier 2020	71,12
BSPCE 2015	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	74,60
BSPCE 2016	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	61,73
BSA 2017	Consultant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	20,65
SO 2017 N°1	Salarié	Non	jusqu'au 1er janvier 2020	18,00
SO 2017 N°2	Salarié	Non	jusqu'au 1er janvier 2021	18,00
BSPCE 2017	Dirigeant	Oui	dès réalisation des conditions de performance	16,00
SO 2018	Salariés	Non	jusqu'au 2 mai 2022	17,00

Etats financiers semestriels condensés

Les quantités d'options attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature du plan	Options émises	Options caduques	Options exerçables	Options non exerçables	Valorisation initiale (en milliers d'euros)
BSPCE 2013 N°1	28 000		28 000		107
BSPCE 2013 N°2	22 400		22 400		85
BSA 2013	20 000		20 000		69
BSPCE 2014 N°1	14 000	2 800	11 200		429
BSPCE 2014 N°2	5 600	5 600			172
BSPCE 2014	100 000		100 000		3 063
SO 2015 N°1	20 000	20 000			732
SO 2015 N°2	4 000	4 000			201
BSPCE 2015	40 000		40 000		2 220
BSPCE 2016	40 000	16 000	24 000		1 238
BSA 2017	40 000		10 000	30 000	307
SO 2017 N°1	13 000		6 500	6 500	375
SO 2017 N°2	40 000	30 000	10 000		375
BSPCE 2017	150 000		30 000	120 000	579
SO 2018	23 000		1 500	21 500	217
TOTAL	560 000	78 400	303 600	178 000	10 168

Actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées à certains salariés et dirigeants de la Société depuis 2008. Les quantités attribuées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nom du plan	Attributions initiales	Attributions caduques	Attributions définitives	Attributions en cours
Plan 2008 N°1	42 000	2 100	39 900	
Plan 2008 N°2	5 600		5 600	
Plan 2009	5 600		5 600	
Plan 2010 N°1	5 600		5 600	
Plan 2010 N°1	5 600		5 600	
Plan 2015 N°1 - 10 ans	39 150	2 860	36 290	
Plan 2015 N°2.1	5 000		5 000	
Plan 2015 N°2.2	12 600	1 800	5 400	5 400
Plan 2015 Dirigeant	5 000		5 000	
Plan 2016 Dirigeant	20 000	8 000	8 000	4 000
Plan 2016 N°2	40 000	2 025	10 000	27 975
Plan 2017	9 500			9 500
Plan 2018 N°1	2 700			2 700
Plan 2018 N°2	19 050	150		18 900
Plan 2018 N°3	5 600			5 600
TOTAL	223 000	16 935	131 990	74 075

Les mouvements sur les actions gratuites s'analysent comme suit :

<i>En nombre d'actions</i>	1er semestre 2018	Exercice 2017
Attributions en cours au 1er janvier	62 900	105 755
Nouvelles attributions	27 350	9 500
Attributions devenues définitives	6 000	50 990
Attributions devenues caduques	10 175	1 365
ATTRIBUTIONS EN COURS EN FIN DE PERIODE	74 075	62 900

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 0,4 millions d'euros sur le premier semestre 2018 contre 1,6 million d'euros sur la même période en 2017.

Dividendes

Il n'y a eu aucune décision de distribution de dividendes au cours du premier semestre 2018.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

Adocia a conclu un contrat de liquidité avec Kepler Capital Market le 19 mai 2014 suite à la résiliation d'un précédent contrat confié à DSF Markets. Adocia a alloué à ce nouveau contrat 15 026 titres Adocia et 300 000 euros en espèces.

Conformément aux termes du contrat de liquidité, la Société a décidé le 10 février 2015 de procéder à une reprise partielle des moyens affectés à ce contrat à hauteur d'un montant de 700.000 euros. Les moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Capital Markets S.A ont été augmentés de 200 000 euros le 10 septembre 2015, puis de 250 000 euros le 12 février 2018.

Au cours de l'exercice 2018, le programme de rachat d'actions a été utilisé exclusivement dans le cadre du contrat de liquidité répondant à l'objectif d'animation et de liquidité des titres de la Société.

Au 30 juin 2018, la Société détenait dans le cadre de ce contrat 22 047 actions ainsi que 35 843 euros au crédit du compte de liquidité.

Note 7 Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts bancaires, des avances remboursables ainsi que d'autres dettes financières (engagement de crédit-bail).

Des emprunts bancaires ont été contractés en 2016 pour 5,5 millions d'euros, afin de financer l'acquisition du bâtiment dans lequel se situent le centre de recherche et le siège social de la Société. Fin juin 2018, le montant des dettes financières relatives à ces emprunts s'élève à 5,1 millions d'euros dont 4,6 millions d'euros à long terme.

Des lignes de trésorerie en dollars ont été contractées en décembre 2017 pour financer une partie des frais juridiques liés aux deux procédures d'arbitrage en cours. A fin 2017, cette dette court terme s'élevait à 1 million de dollars (0,8 million d'euros). Au 30 juin 2018, elle atteint 2 millions de dollars, soit 1,7 million d'euros.

Etats financiers semestriels condensés

Au 30 juin 2018, la classification en courant et non courant est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Courant	Non courant	Total	Dont concours bancaires
Avances remboursables	165	488	653	
Emprunts bancaires	2 191	4 621	6 812	
Autres dettes financières	250	326	576	
TOTAL DETTES FINANCIERES	2 606	5 435	8 041	0

Ci-après, le détail des octrois et remboursements d'avances pour le premier semestre 2018 :

<i>En milliers d'euros</i>	Montant	Coût historique
VALEUR AU 31 DECEMBRE 2017	717	761
Part à long terme	481	
Part à court terme	236	
Octroi de l'exercice		
Remboursement de l'exercice	(75)	
Actualisation sur octroi de l'exercice		
Charges financières	11	
VALEUR AU 30 JUIN 2018	653	761
Part à long terme	488	
Part à court terme	165	

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2018	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avance Insuline (2012)	563	74	488	
Avance Coface (2013)	91	91		
TOTAL	653	165	488	

Dans le cadre du projet Insuline, la Société a conclu un **contrat avec Bpifrance Financement** en date 25 avril 2012 en vertu duquel la Société a bénéficié d'une avance remboursable d'un montant total de 0,8 millions d'euros pour le développement d'une formulation d'insuline « humaine » à action rapide et l'étude clinique de Phase 2a. L'ensemble des conditions techniques et financières ayant été réalisées la Société a perçu l'intégralité de cette aide remboursable le 30 avril 2012.

En 2018, la Société a remboursé 0,1 million d'euros.

Dans le cadre de sa prospection sur de nouveaux marchés (Inde et Chine), la Société a conclu, moyennant le versement d'une prime de 2% du budget annuel, un **contrat Prospection avec la Coface** en date du 26 octobre 2012.

Selon les termes du contrat, la Coface garantit le remboursement de 75% du montant des dépenses engagées sur une période de garantie fixée à 4 ans courant du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2016, et prolongée sur 2 ans jusqu'en 2018.

Au titre des dépenses engagées sur la première période assurée, soit du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2013, la Société a reçu la somme de 91 milliers d'euros le 17 décembre 2013.

Suite à la signature du partenariat avec Tonghua Dongbao et conformément au contrat, l'avance reçue sera remboursée sur le second semestre 2018.

Note 8 Provisions

<i>En milliers d'euros</i>	Avantages au personnel	Autres provisions LT	Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an	TOTAL
VALEUR AU 31 DECEMBRE 2017	2 241	0	0	2 241
Dotations	179			179
Reprise avec utilisation				0
Reprises sans utilisation				0
VALEUR AU 30 JUIN 2018	2 420	0	0	2 420

Les provisions sont constituées principalement de la provision pour indemnités de départ à la retraite. Elle a été estimée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective 176.

Note 9 Fournisseurs et autres passifs courants

Les passifs courants de la Société s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018	31/12/2017
Fournisseurs	7 434	4 931
Comptes auxiliaires fournisseurs	2 450	1 617
Effets à payer		
Factures non parvenues	4 985	3 314
Autres passifs courants	13 384	2 160
Clients créditeurs		
Dettes fiscales et sociales	7 638	2 122
Autres dettes	19	39
Produits constatés d'avance	5 727	0
TOTAL PASSIFS COURANTS D'EXPLOITATION	20 819	7 091

L'intégralité des dettes fournisseurs et des autres passifs courants a une échéance à moins d'un an.

Le poste « dettes fiscales et sociales » comprend les rémunérations dues, les dettes auprès des organismes sociaux et autres dettes fiscales et sociales.

La variation des passifs courants d'exploitation par rapport au 31 décembre 2018 s'explique principalement par :

- la comptabilisation d'un produit constaté d'avance de 5,7 millions d'euros, relatif au paiement initial versé par Tonghua Dongbao en avril 2018 et qui sera reconnu en chiffre d'affaires selon l'avancement du projet
- la provision liée à l'impôt sur les sociétés comptabilisée au 30 juin 2018 à hauteur de 4,1 millions d'euros
- l'augmentation des dettes sociales de 1,3 million d'euros liée notamment à l'attribution de primes en juin 2018

Les dépenses relatives aux « fournisseurs factures non parvenues » se rapportent à des dépenses courantes.

Note 10 Résultat opérationnel

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Produits opérationnels		36 105	23 121
Contrats de recherche et revenus de licences	11	32 801	19 469
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	12	3 303	3 652
Charges opérationnelles		(21 784)	(15 840)
Achats consommés		(1 122)	(909)
Charges de personnel	14	(8 327)	(6 492)
Charges externes	13	(11 477)	(7 824)
Impôts et taxes		(234)	(100)
Dotation aux amortissements & provisions	15	(623)	(515)
RESULTAT OPERATIONNEL		14 321	7 281

Répartition des charges par destination :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Dépenses de recherche et de développement	(13 134)	(12 547)
Frais généraux	(8 650)	(3 293)
CHARGES OPERATIONNELLES	(21 784)	(15 840)

Les frais de recherche et de développement se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Achats consommés	(1 122)	(909)
Charges de personnel	(5 238)	(4 196)
Paievements en actions	(215)	(615)
Charges externes	(5 917)	(6 330)
Impôts et taxes	(146)	(81)
Dotation aux amortissements et provisions	(496)	(416)
CHARGES OPERATIONNELLES	(13 134)	(12 547)

Note 11 Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Contrat de recherche et de collaboration	0	650
Revenues des licences	32 801	18 819
CHIFFRE D'AFFAIRES	32 801	19 469

Le chiffre d'affaires de la Société provient essentiellement des contrats de concession de licences signés avec Tonghua Dongbao en avril 2018. Ces contrats portent sur les combinaisons BioChaperone Lispro et BioChaperone Combo en Chine et dans certains territoires.

Ces contrats portent sur des projets indépendants dans leur développement et sont considérés comme distincts.

Ils prévoient que la Société :

- bénéficie de paiements initiaux de 40 millions de dollars (BC Combo) et 10 millions de dollars (BC Lispro), rémunérant les licences et les droits exclusifs accordés à Tonghua Dongbao ainsi que le transfert de savoir-faire et des services associés,
- pourrait bénéficier du remboursement de certains frais de recherche et développement engagés à la demande de Tonghua Dongbao pendant la durée du contrat,
- est éligible à recevoir des paiements d'étape pouvant atteindre 50 millions de dollars pour BC Combo et 35 millions de dollars pour BC Lispro,
- pourrait percevoir des royalties sur les ventes de ces deux produits sur les territoires concernés

La Société analyse la licence et le transfert de savoir-faire comme deux obligations de performance distinctes :

Les licences accordées par la Société correspondent à des droits d'utilisation. En effet, dès la signature du contrat, Tonghua Dongbao peut s'approprier les procédés de production des formulations, les adapter à son outil productif et mener le développement clinique des projets BC Combo et BC Lispro.

S'agissant de licences statiques, l'obligation de performance est satisfaite immédiatement. Par conséquent, le revenu au titre de ces licences est reconnu immédiatement à compter de la date à partir de laquelle le client peut commencer à utiliser la licence.

Le transfert de savoir-faire et les services associés ont pour objectif de faciliter l'avancée des projets en faisant bénéficier au partenaire de son expertise en lui proposant un support technique et réglementaire.

Les services attendus :

- Ne modifieront pas les brevets concédés
- Pourraient être réalisés par Dongbao indépendamment d'Adocia.. Néanmoins, l'expérience et les compétences d'Adocia dans le domaine permettent une efficacité optimale dans le développement du projet avec des délais raccourcis.

Cette obligation de performance est satisfaite progressivement pendant la réalisation des prestations.

Le revenu au titre de ces prestations est donc reconnu à l'avancement, par comparaison entre les coûts engagés par Adocia et le budget total estimé à date sur la durée du contrat.

Le prix de chaque contrat correspond au paiement initial uniquement. Les paiements d'étape seront intégrés au prix des contrats quand ils deviendront hautement probables.

Pour les redevances perçues dans le cadre de l'exploitation des licences par Tonghua Dongbao, la Société applique l'exception prévue par la norme IFRS 15 à la règle générale d'évaluation des paiements variables. Les royalties seront reconnues au fur et à mesure qu'elles deviendront exigibles, c'est-à-dire lorsque Tonghua Dongbao réalisera des ventes.

La juste valeur de chaque obligation de performance a été estimée par un calcul de VAN (valeur actuelle nette) pour les licences et un budget de dépenses pour les services fournis par Adocia. Toutefois, dans le cadre des contrats signés avec Tonghua Dongbao, une allocation du prix du contrat, pour lequel ont été exclus les paiements variables, à chaque obligation de performance au prorata de leur juste valeur ne permet pas de couvrir les coûts liés aux prestations de services qu'Adocia prévoit de fournir à Tonghua Dongbao. Ainsi, dans les comptes au 30 juin 2018, il a été décidé d'appliquer la méthode résiduelle pour affecter le paiement initial aux deux obligations de performance.

Par conséquent, le chiffre d'affaires de la Société au 30 juin 2018 s'élève à 32,8 millions d'euros. Le solde du paiement initial de 50 millions de dollars, soit 41,1 millions d'euros, sera reconnu à l'avancement des prestations de services de recherche et développement fournies par Adocia dans le cadre du transfert et du développement des produits.

Etats financiers semestriels condensés

L'an dernier, le chiffre d'affaires du premier semestre 2017 avait été impacté par la fin de la collaboration avec Eli Lilly qui avait conduit à la reconnaissance en revenus du solde non encore amorti du paiement initial de 50 millions de dollars reçu en 2014.

Note 12 Autres revenus

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Crédit d'impôt recherche	3 216	3 566
Autres	87	86
AUTRES REVENUS	3 303	3 652

Le Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 3,2 millions d'euros au 30 juin 2018 comparé à 3,6 millions d'euros au 30 juin 2017.

Une partie des locaux, dont Adocia est propriétaire, est louée à plusieurs sociétés, conduisant ainsi à des revenus de location à hauteur de 87 milliers d'euros enregistrés sur la ligne « autres produits ».

Note 13 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes comprennent principalement les coûts des études précliniques, des essais cliniques, les dépenses de sous-traitance, les coûts de propriété intellectuelle, les honoraires et les frais généraux.

Ces dépenses s'élèvent à 11,5 millions d'euros au 30 juin 2018, en hausse de 3,7 millions d'euros par rapport à la même période en 2017. Cela s'explique essentiellement par l'intensification des prestations juridiques en lien avec les deux procédures juridiques en cours.

Note 14 Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Salaires et indemnités	5 424	4 185
Charges sociales	2 244	1 256
Paiements fondés sur les actions	658	1 051
CHARGES DE PERSONNEL	8 327	6 492

	30/06/2018	31/12/2017
Techniciens	56	59
Cadres	73	70
EFFECTIF TOTAL	129	129

Au 30 juin 2018, la Société comptait 48 chercheurs titulaires d'un doctorat. Près de 80% des effectifs sont directement affectés aux opérations de recherche et développement.

Les charges de personnel, hors paiement fondées sur les actions, se sont élevées à 7,7 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 5,4 millions d'euros au 30 juin 2017. Les effectifs moyens se sont maintenus à un niveau comparable, passant de 126,1 Equivalents Temps Plein (ETP) en 2017 à 125,1 ETP en 2018. La hausse des dépenses de personnel s'explique principalement par le versement de primes de performance aux salariés, suite à la signature du partenariat avec la société chinoise.

Note 15 Amortissements et pertes de valeur

Les dotations nettes aux amortissements et aux provisions s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Amortissements et Provisions sur immobilisations	516	515
Dotations immobilisations corporelles	382	391
Dotations immobilisations incorporelles	9	5
Dotations immobilisations en crédit-bail	125	119
Dotations / Reprises aux Amortissements et Provisions	107	0
Provisions sur actif circulant (dotations)	107	0
AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR	623	515

Note 16 Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Coût de l'endettement financier net	579	26
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	663	81
Intérêts calculés sur emprunts et avances conditionnées	(84)	(56)
Autres produits et charges financières	(126)	(236)
RESULTAT FINANCIER	453	(210)

L'amélioration du résultat financier de 0,6 million d'euros entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2018 s'explique principalement par des gains de change sur le premier semestre 2018, dus à l'évolution du taux de conversion entre l'euro et le dollar ainsi qu'à l'encaissement du paiement initial de Tonghua Dongbao.

Note 17 Résultat par action

	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
RESULTAT NET CONSOLIDE (En milliers d'euros)	10 639	7 050
Nombre moyen d'actions	6 914 313	6 859 796
RESULTAT NET PAR ACTION (en euros)	1,54	1,03
RESULTAT NET PAR ACTION PLEINEMENT DILUE (en euros)	1,43	0,97

Note 18 Parties liées et rémunérations des mandataires sociaux

Les principales parties liées sont les principaux dirigeants de la Société, ainsi que ses administrateurs.

Etats financiers semestriels condensés

Les rémunérations versées aux parties liées sont décrites dans le tableau ci-après.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2018 (6 mois)	30/06/2017 (6 mois)
Avantage court terme	331	688
Avantages postérieurs à l'emploi	46	36
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paielements fondés sur des actions	349	259
TOTAL REMUNERATIONS VERSEES AUX PARTIES LIEES	726	984

Au 30 juin 2018, les primes variables attribuées aux mandataires sociaux suite à la signature du partenariat avec la société chinoise Tonghua Dongbao sont provisionnées mais non versées.

Note 19 Engagements hors bilan

Dans le cadre des emprunts souscrits pour l'acquisition du bâtiment et des parkings, la Société a consenti les garanties suivantes :

- une inscription d'un privilège de prêteur de deniers et subrogation dans le privilège de vendeur sur le montant de l'acquisition du bâtiment,
- une hypothèque sur l'enveloppe travaux.

Par ailleurs, la Société a effectué deux dépôts à terme pour des montants respectifs de 1 million d'euros et 1,5 million d'euros, au titre de la garantie des deux lignes de trésorerie accordées par deux établissements bancaires et souscrites pour financer les frais juridiques liés aux demandes d'arbitrage lancées à l'encontre d'Eli Lilly.





Chapitre 3

3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2018	42
---	--	----

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2018

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Adocia
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle

ODICEO
115, boulevard Stalingrad
CS 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Adocia

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Adocia, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.2.2 Méthodes comptables » des états financiers semestriels condensés, qui expose l'impact de la première application de la norme IFRS 15 à compter du 1^{er} janvier 2018.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Villeurbanne et Lyon, le 19 juillet 2018

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Agnès Lamoine

Mohamed Mabrouk





Chapitre 4

4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION	48
---	---	----

4 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

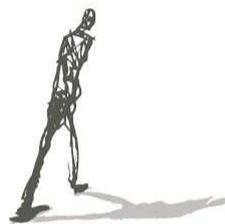
J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé arrêtés au 30 juin 2018 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Adocia, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

4

Adocia
115 avenue Lacassagne
69003 Lyon – France
Tél. +33 4 72 610 610

www.adocia.com

ADOCIA



innovative medicine
for everyone, everywhere